



## Traité Temoura

### Michna 5 - Chapitre 3

תְּמֻוְרָת הַבָּכֹר וַיְמַעַשֶּׂר,  
וְוְלִדָּן,  
וְוְלִד וְלִדָּן,  
עַד סֹוף הָעוֹלָם,  
בְּרִי אֵלּוּ כַּבָּכֹר וַיְמַעַשֶּׂר,  
וַיְאַכְלָוּ בָמֹתָם לְבָעָלִים.  
מַה בֵּין הַבָּכֹר וַיְמַעַשֶּׂר לְבֵין כָּל הַקָּדְשִׁים?  
שֶׁכְלָל הַקָּדְשִׁים נִמְפְּרִים בְּאַטְלִיס,  
וּבְנִשְׁׁקָטִין בְּאַטְלִיס,  
וּבְנִשְׁׁקָלִין בְּלִיטְרָא,  
חוֹזֵם מִן הַבָּכֹר וּמִן הַמַּעַשֶּׂר;  
וַיְשׁוּבָה פְּדִיּוֹן,  
וְלִתְמֹרוֹתִיהָן פְּדִיּוֹן,  
חוֹזֵם מִן הַבָּכֹר וּמִן הַמַּעַשֶּׂר.  
וּבְאַיִם מִחְוֹצָה לְאָרֶץ לְאָרֶץ,  
חוֹזֵם מִן הַבָּכֹר וּמִן הַמַּעַשֶּׂר:  
אִם בָּאוּ תְּמִימִים,  
יָקְרָבוּ;  
וְאִם בָּעֵלִי מָוְמִין,  
וַיְאַכְלָוּ בָמֹתָם לְבָעָלִים.  
אָמַר רַבִּי שְׁמֻעוֹן:  
מַה הַטּוּם?  
שְׁהַבָּכֹר וַיְמַעַשֶּׂר,  
וְשַׁלְּחָנָן פְּרִנְסָה בָמֹתָם;  
וְשֶׁאָרֶב כָּל הַקָּדְשִׁים,

### Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...





אֲפָעָל פִּי שְׁאַנְגָּלֶד לְגַם מָוֶם  
פָּרִי אַלְוִ בְּקַדְשָׁתָנוּ:

[En ce qui concerne] le substitut d'un premier-né et le [substitut d'une dîme animale , ainsi que la] progéniture [de ces substituts et] la progéniture de leur progéniture jusqu'à la fin des temps, [le statut halakhique de] ces [animaux] est comme [celui d'un premier-né et comme [celui d'une dîme animale] en [ce sens qu'ils doivent être traités avec sainteté : ils broutent jusqu'à ce qu'ils deviennent impurs], et [à ce moment-là] ils peuvent être mangés dans leur [état impur, le substitut du premier-né par les Kohanim et le substitut de la dîme animale] par [leurs] propriétaires. [Ils ne sont pas sacrifiés sur l'autel comme les premiersnés et les dîmes animales d'origine]. Quelle est [la différence pratique] entre un premier-né et une [dîme animale] et tous les [autres] animaux sacrificiels ? [La différence est] que tous les [autres] animaux sacrificiels [qui ont été endommagés et rachetés] sont vendus au marché des bouchers [ba'itliz], abattus au marché des bouchers, pesés [et vendus] à la litra, [de la même manière que l'on égorgé et vend la viande non sacrée. Il en est de même pour tous les animaux consacrés], à l'exception des premiers-nés et des dîmes [animales, qui ne sont vendus qu'à domicile et non à la litra]. De [plus, tous les animaux sacrificiels qui ont été endommagés] sont sujets à rachat [par vente, à ce moment-là, l'argent devient sacré et l'animal devient non sacré], et leurs substituts [sont également sujets] à rachat [par vente]. Ceci est vrai pour tous les animaux consacrés], à l'exception des premiers-nés et des [dîmes animales, qui ne sont pas sujets à rachat]. Et [tous les animaux sacrificiels] viennent de l'extérieur d'Erets Israël pour être sacrifiés dans le Temple], à l'exception des premiers-nés et des [dîmes d'animaux], qui [ne doivent pas être apportés de l'extérieur d'Erets Israël ab initio]. Si les animaux sont sans défaut, ils sont sacrifiés [dans le Temple comme les premiersnés ou les dîmes d'animaux provenant d'Erets Israël]. S'ils sont impurs, ils peuvent être consommés tels quels, [les premiers-nés par les Kohanim et les dîmes d'animaux] par [leurs] propriétaires. Rabbi Chimon dit : Quelle [est la] raison [de cette dernière différence entre eux ? C'est] que les premiers-nés et les[dîmes] d'[animaux] ont un remède à leur place [hors d'Erets Israël, car ils peuvent paître jusqu'à ce qu'ils deviennent impurs et peuvent alors être consommés là-bas. Il n'est pas nécessaire de les amener en Erets Israël pour les manger]. Mais [en ce qui concerne] tous les autres animaux sacrifiés, même s'ils présentent un défaut, ces [animaux restent] dans leur sainteté, [et il faut les racheter et apporter une autre offrande avec l'argent de leur rachat. C'est pourquoi, lorsqu'ils sont sans défaut, il convient d'amener ces animaux eux-mêmes en Erets Israël].

## Questions au Rav Dayan (tome 6)

Ces questions, vous vous les êtes posées un jour, ou vous vous les poserez dans l'avenir...



Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - [www.torah-box.com/editions](http://www.torah-box.com/editions)